

Les principaux sujets dans votre Bulletin

- **Éditorial p.1-2**
- **Décision du conseil
d'administration p. 2**
- **Résumé des
modifications à la
Convention p.3**
- **Prix pomme fraîche et
transformée p. 4-5-6**
- **AGA p. 6**
- **Déclaration de
production p. 6-7**
- **Données d'entreposage
Novembre p. 7-8**
- **Babillard électronique
p.9**
- **Information sur les
marchés
p.10**
- **Promotion
p.10-12**
- **Agropomme, Journée
pomicole et formation
p. 12**
- **Royal Winter Fair,
Ordre national du
mérite agricole p.13**

ÉDITORIAL – RELATION AVEC A. LASSONDE

À l'été 2013, nous avons rencontré M. Jean Gattuso, président et chef de la direction d'A. Lassonde inc. et son équipe dans le but d'établir des relations plus harmonieuses au niveau de notre partenariat. Au cours des dernières années, les négociations de prix pour la pomme de transformation destinée au jus standard étaient plus difficiles. Nous croyions que suite à cette rencontre nos relations deviendraient plus cordiales. Le 31 juillet 2014, on nous informait que M. Sylvain Mayrand, vice-président exécutif et directeur général opérations, chez A. Lassonde inc., siégerait comme représentant des transformateurs au sein du comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation en remplacement de M. Jean Gattuso.

À l'automne 2015, il fut très difficile de s'entendre sur le prix de la pomme destinée à la transformation pour le jus standard. Comme vous avez pu le constater par nos communiqués, bien que les autres prix de la pomme de transformation aient été établis lors de la réunion physique du 26 août dernier, la négociation du prix de la pomme à jus standard achoppait, car il y avait un écart trop important entre notre demande et l'offre du transformateur. Il a fallu poursuivre la négociation pendant trois comités de prix téléphoniques avant d'en arriver à un accord de 0,0638 \$/livre le 14 septembre dernier. Il faut savoir qu'à ce moment-là le prix offert en Ontario était fixé à 0,0575\$/livre, nous pensons donc avoir obtenu un gain pour nos producteurs. Toutefois, dès le lendemain de cette négociation, soit le 15 septembre 2015, Golden Town, une division de A. Lassonde inc. en Ontario, offrait un incitatif de 0,0175 \$/livre en plus du prix minimum établi à 0,0575\$ la livre. Les producteurs de pommes ontariens ont donc reçu 0,075 \$/lb pour leurs pommes de transformation destinées au jus standard cet automne. Depuis le 9 novembre 2015, l'incitatif n'est plus valide et le prix est revenu à 0,0575 \$ la livre.

Quand nous avons été informés du nouveau prix payé aux producteurs de l'Ontario, les PPQ ont demandé la tenue d'un comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2015 dans le but de comprendre pourquoi, au lendemain de la fixation du prix au Québec, A. Lassonde inc. a décidé d'offrir une majoration de prix en Ontario.

Les producteurs du comité ont fait valoir que par le passé, quand A. Lassonde inc. offrait un prix supérieur aux producteurs du Québec, l'entreprise donnait le même prix aux producteurs de l'Ontario. Il était donc normal que les producteurs de pommes du Québec s'attendent à obtenir un traitement similaire. À la suite de cette discussion du comité de prix, Lassonde a accepté de majorer le prix uniquement sur le pourcentage des pommes du Québec qui sera pressé à son usine Golden Town, à Clarksburg en Ontario.

Le conseil exécutif et le conseil d'administration des Producteurs de pommes du Québec sont très déçus de la façon dont A. Lassonde s'est comporté dans cette négociation. L'entreprise a fait valoir pendant quatre réunions que le marché ne pouvait absorber plus de 0,06 \$/livre pour finalement accepter de payer 0,0638 \$/livre. Malgré cela, la filiale Golden Town de l'entreprise envoyait dès le lendemain une lettre aux producteurs de l'Ontario pour leur annoncer que le prix serait majoré à 0,075 \$/livre.

Nous souhaitons bâtir une relation d'affaires saine avec un partenaire important du secteur agroalimentaire québécois qui joue en rôle clé dans l'industrie pomicole québécoise et canadienne et qui prétend soutenir cette industrie au Québec. Nous ne voulons plus négocier comme dans les années 1950.

En cette période de l'année, nous serons présents dans vos assemblées générales annuelles de syndicats pour répondre à vos questions sur les différents dossiers des Producteurs de pommes du Québec.

Au plaisir de vous y rencontrer,



Stéphanie Levasseur
La présidente

DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous détaillons ci-dessous les sujets et décisions prises lors du conseil d'administration du 12 août et 30 octobre 2015. Plusieurs sujets se retrouvent à l'intérieur du Bulletin :

- ⇒ Données d'entreposage de pommes pour la saison 2015-2016 :
 - Un outil en ligne : Sondage Online sera utilisé pour effectuer les inventaires des pommes en entrepôt pour la saison 2015-2016. Le sondage va remplacer l'inventaire physique effectué en octobre par les PPQ.
- ⇒ Dépôt de commentaires des PPQ sur une analyse multisectorielle des enjeux à l'établissement agricole présentée par l'UPA.
- ⇒ Bilan de la rencontre avec La Financière agricole du Québec pour discuter d'un projet pilote en télédétection pour le processus d'inventaire des vergers.
- ⇒ Approbation des états financiers au 30 septembre 2015.
- ⇒ Partenariat livre de recettes avec Andrea Jourdan et Claudette Dion :
 - Possibilité pour les producteurs d'acheter des copies d'un livre de recettes sur les pommes et de recevoir les auteurs dans leurs vergers
- ⇒ Préparation de la prochaine assemblée générale annuelle, des sujets discutés lors de la tournée des assemblées générales annuelles des syndicats spécialisés.
- ⇒ Problématique de l'obtention d'un deuxième permis de travail pour les travailleurs étrangers du programme PTET – volet agricole
 - Une lettre sera envoyée au nouveau ministre fédéral responsable de Citoyenneté et Immigration Canada afin de lui faire part de la problématique et lui demander son appui pour régler le dossier.
- ⇒ Prochain Congrès général de l'UPA :
 - Résolutions présentées :
 - L'application du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) – volet agricole
 - Réinvestissement du gouvernement fédéral au niveau de la recherche

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS À LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ AVEC LES EMBALLEURS DE POMMES DU QUÉBEC

Nous avons demandé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires que les modifications ci-dessous inscrites soient homologuées dès que possible et qu'elles soient en vigueur à compter du 1^{er} octobre 2015.

6.30 L'emballleur doit respecter les critères relatifs à l'emballage tel que défini en annexe A. Les emballages sont vérifiés par l'inspecteur nommé à l'article 8.1 de la Convention.

En cas de non-conformité, l'emballleur s'expose à des points de démerite tel que prévu à l'annexe C.

Le comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation est composé de huit (8) membres désignés par les groupes suivants :

- quatre (4) par Les Producteurs de pommes du Québec;
- deux (2) par le Conseil de la transformation alimentaire du Québec
- un (1) par l'Association des fabricants de cidre du Québec pour les négociations de la pomme **hâtive** ou un (1) par **le Conseil de la transformation alimentaire du Québec lors des négociations pour la pomme tardive**;
- et un (1) par l'Association.

Les parties conviennent de remplacer les annexes A, C, E et F dans le but de se conformer à l'article 6.30 et ajouts des nouveaux contenants et la liste des poids standards (annexe E) et modification du rapport de classement (annexe F) qui reflète les nouveaux contenants en litre.

Dès que ces modifications seront homologuées, nous les mettrons sur le site Internet : www.producteursdepommesduquebec.ca dans la section : producteurs / mise en marché / Plan conjoint, règlements et conventions

OUVERTURE DES CHAMBRES À ATMOSPHÈRE CONTRÔLÉE

Le 2 novembre 2015, les membres du comité de gestion de la Convention ont décidé que la date de l'ouverture des chambres A.C. pour toutes les variétés de pommes sera le **10 décembre 2015**. Il est important de s'assurer que les pommes réfrigérées qui ont conservé leur fermeté soient commercialisées.

RAPPEL POUR LES PRODUCTEURS QUI ONT REÇU UNE LETTRE DE CHANGEMENT DE CATÉGORIE

Selon l'article 5 du Règlement sur le regroupement des producteurs de pommes en catégories, les producteurs qui vendent plus de 1 000 minots de pommes sont dans la catégorie **PV** (producteur qui livre en vrac à des agents autorisés) ou **PE** (producteur emballleur). À défaut, ceux qui vendent moins de 1 000 minots sont **PC** (producteur qui vendent directement aux consommateurs).

Pour la récolte 2015, on se base sur les données de la récolte 2014, afin d'établir les catégories. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Catherine Kouznetsoff au poste 8586.

PRIX MINIMUM DE LA POMME TARDIVE DESTINÉE À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2015

Décision du comité de prix du 2 novembre 2015 des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, est le maintien du prix des variétés tardives déjà fixé.

Date	Sunrise, Paulared et Ginger Gold (minot : 42 lb)	Lobo (minot : 42 lb)	McIntosh, Spartan et Gala (minot : 42 lb)	Cortland, Empire, Rouge Délicieuse et Jaune Délicieuse (minot : 42 lb)	Honeycrisp * (minot : 42 lb)
À compter du début de l'écoulement	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 16,00 \$ C : 17,00 \$	S : 42,50 \$ C : 42,50 \$
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus					
<p>* Spécifications pour la Honeycrisp</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calibre minimal : 2 ¾ pouces (70 mm) en cellule ou en sac • Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire • Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit 					

S: Sac

C: cellule

PROMOTIONS CIBLÉES (sans complément de prix)	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared et Lobo annoncées en circulaire en sac ou en cellule.
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunité d'affaires) - (sans complément de prix)	
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared et Lobo vendues en vrac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais suite au classement réel, excluant le déclassement. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared et Lobo vendues en sac ou en cellule.

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies Seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala Empire et Cortland					
	Paulared	Cortland	Gala	McIntosh Spartan	Empire
À compter du début de l'écoulement	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$	11,20 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 1/2 po. et le prix est 30 % de moins que les pommes en sac.					

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

Loblaws « pour la bannière Maxi » a décidé de poursuivre son projet de pomme moche cet automne par la commercialisation d'une pomme **naturellement imparfaite**. Les pommes qui seront commercialisées seront des pommes à l'état frais de **catégorie commerciale** avec une norme de fermeté minimale qui sera de ½ livre inférieure aux standards de Pommes Qualité Québec soit :

FERMETÉ MINIMALE POUR LES POMMES IMPARFAITES PROJET LOBLAWS « bannière Maxi »	
Variété	Fermeté
Spartan, Empire, Honeycrisp	12,5
McIntosh et autres variétés tardives	11,5
Gala	11,0

Sobeys IGA a décidé de commercialiser des **drôles de fruits et légumes** cet automne pour **une durée de 6 semaines le temps des récoltes**. Les pommes qui seront commercialisées seront des pommes à l'état frais de **catégorie commerciale**.

Le 8 septembre 2015, le comité a décidé d'établir le **prix minimum à 10 \$/minot** et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lot de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention. Selon le résultat de ces projets, Les Producteurs de pommes du Québec et l'Association des Emballeurs de pommes du Québec apporteront les ajustements nécessaires à la Convention de mise en marché.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION – RÉCOLTE 2015

Décision du **14 septembre 2015** du comité de prix de la pomme destinée à la transformation concernant le prix de la pomme à jus tardives.

Date	Pommes à jus standard	Pommes à sauce	Pommes à jus opalescent
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,065 \$ la livre ou 2,73 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,09 \$ la livre ou 3,78 \$ le minot de 42 livres
À compter du début de la récolte	Tardives * 0,0638 \$ la livre ou 2,68 \$ le minot de 42 livres	Tardives 0,1175 \$ la livre ou 4,94 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)	Tardives 0,1175 \$ la livre ou 4,94 \$ le minot de 42 livres (pour entreposage) 0,0975 \$ la livre ou 4,10 \$ le minot de 42 livres (transformation immédiate)

* Les besoins de A. Lassonde Inc. en pommes du Québec pour ses produits commercialisés fait à partir de pomme fraîche dans la province sont pour un volume de 20 millions de livres. Mais A. Lassonde Inc. s'engage à prendre toutes les pommes livrées en provenance des producteurs de pommes du Québec durant sa période d'ouverture du plan de transformation du 14 septembre au **13 novembre 2015** inclusivement.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2015

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **lundi 30 novembre 2015 dès 16 h 30 par conférence téléphonique** dans le but de rediscuter des prix des pommes tardives.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle du Plan conjoint et des Producteurs de pommes du Québec aura lieu le **JEUDI 28 JANVIER 2016** au **CLUB DE GOLF DE LA PRAIRIE (ESPACE RIVE-SUD)** situé au **500, avenue du Golf, La Prairie J5R 0A5**. **Nous vous transmettons l'avis de convocation prochainement.**

En tant que productrices et producteurs vous avez reçu ou recevrez un avis de convocation pour la tenue de votre AGA, laquelle proviendra de votre syndicat régional. Lors de ces assemblées, Les Producteurs de pommes du Québec feront le point sur les sujets provinciaux et recevront vos propositions de résolutions qui seront présentées à l'assemblée générale annuelle des PPQ et du Plan conjoint.

Nous vous énumérons ci-dessous les coordonnées pour **vos assemblées régionales** :

Syndicats	Date	Heure	Endroit
Vallée Montérégienne (brunch gratuit 17 h)	Lundi 23 novembre 2015	18 h 00	Centre communautaire de Saint-Césaire 1372, rue Notre-Dame, St-Césaire
Laurentides (brunch gratuit 8 h)	Jeudi 26 novembre 2015	9 h 00	Cabane à sucre Lalande 862, Montée Laurin, St-Eustache
Les Frontières (Missisquoi-Estrie et Sud-Ouest de Mtl) (brunch gratuit 12 h 30)	Vendredi 27 novembre 2015	10 h 00	Hôtel de ville de Frelighsburg 2, Place de l'Hôtel, Frelighsburg
Québec	Lundi 30 novembre 2015	14 h 00	UPA – Québec (Salle Marois) 5185, rue Rideau

DÉCLARATION DE PRODUCTION ET RELEVÉ DE PLAN CONJOINT - 2014 - RAPPEL

Les Producteurs de pommes du Québec ont fait parvenir à tous les producteurs le 9 novembre dernier leur relevé de Plan conjoint ainsi que la déclaration de production pour la saison de commercialisation 2014-2015. Tel que stipulé dans le Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec, il est de la responsabilité du producteur de faire parvenir sa déclaration de production tous les ans afin de mettre à jour votre dossier pour cette année de récolte. S'il y a lieu, nous vous transmettrons par la suite une facture pour vos ventes directes aux consommateurs. Les PPQ vous informait par le Bulletin aux pomiculteurs du 5 août 2014 de la procédure adoptée par le conseil d'administration qui permet **aux producteurs de régulariser leur dossier pour ne pas perdre leur droit aux programmes Agri-stabilité, Agri-investissement et Agri-Québec en transmettant sa déclaration de production et en acquittant ses contributions dues.**

Le relevé de compte du plan conjoint pour la récolte 2014 **vous permettra de valider les transactions** par le numéro de lot déclaré par l'agent autorisé et par date d'achat, de vente ou de classement. Il est très important de le vérifier. Pour effectuer des corrections, veuillez-vous référer à l'exemple au verso de la lettre.

Depuis la récolte 2006 et suite au Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec, des frais de mise en marché pour les pommes à l'état frais de 0,25 \$/minot vous sont déduits au cours de la saison. **Les PPQ redistribueront, aux producteurs qui sont admissibles à un complément de prix, un montant pour les pommes qui ont été vendues lors d'une opportunité d'affaires ou d'une promotion ciblée, d'où l'importance de vérifier attentivement votre relevé.**

ENTREPOSAGE DES POMMES EN ENTREPÔT PAR VARIÉTÉ, PAR RÉGION - NOVEMBRE 2015

Variété	Marché		Région pomicole					Total des régions
			Laurentides	Missisquoi-Estrie	Québec	Sud-Ouest de Montréal	Vallée Montérégienne	
McIntosh	Frais	Réfr.	66 601	15 093	3 206	29 366	55 647	169 913
		AC	320 820	111 562		100 044	418 058	950 484
	Transf.	Réfr.	104 688	9 992	1 760	135 652	23 477	275 569
		AC	35 055	27 428		274 616	102 246	439 345
Cortland	Frais	Réfr.	30 780	9 338	3 071	10 110	39 359	92 658
		AC	124 564	52 129		27 514	174 596	378 803
	Transf.	Réfr.	6 228	6 497	940	45 515	20 129	79 309
		AC		7 025			26 568	33 593
Lobo	Frais	Réfr.	816		164	1 620	1 394	3 994
		AC	270				666	936
	Transf.	Réfr.	500	702	18	6 851	2 160	10 231
		AC				55	3 474	3 529
Empire	Frais	Réfr.	11 370	5 406	310	5 907	15 305	38 298
		AC	38 266	10 726		18 911	63 640	131 543
	Transf.	Réfr.	4 997	1 828	72	17 464	1 013	25 374
		AC		1 134			882	2 016
Spartan	Frais	Réfr.	17 965	5 302	1 059	8 325	22 144	54 795
		AC	102 073	50 541		22 964	149 764	325 342
	Transf.	Réfr.	4 900	2 146		22 087	2 842	31 975
		AC	3 258	3 922		13 466	2 556	23 202
Gala	Frais	Réfr.	1 722	6 257		364	3 203	11 546
		AC	198	4 615		20	2 694	7 527
	Transf.	Réfr.		398		2 724	216	3 338
		AC		2 486			36	2 522
Honeycrisp	Frais	Réfr.	7 051	2 896	545	4 849	4 899	20 240
		AC		504				504
	Transf.	Réfr.		1 355	18	5 533	434	7 340
		AC						
Autres	Frais	Réfr.	1 232	479	350	800	2 098	4 959
		AC	250	72			1 701	2 023
	Transf.	Réfr.	8			32 781	1 602	34 391
		AC				51 909	6 750	58 659
Total	Frais	Réfr.	137 537	46 067	8 705	61 341	144 049	397 699
		AC	586 441	230 149		169 453	811 119	1 797 162
	Transf.	Réfr.	121 321	22 918	2 808	326 941	51 873	525 861
		AC	38 313	41 995		448 014	142 512	670 834

Pommes incluses dans le tableau ci-haut en provenance de l'extérieur (minots de 42 lb)

Variété	Marché		Région pomicole					Total des régions
			Laurentides	Missisquoi-Estrie	Québec	Sud-Ouest de Montréal	Vallée Montérégienne	
Hors Québec	Frais	Réfr.		1 296				1 296
		AC						
	Transf.	Réfr.				58 334		58 334
		AC				107 968		107 968

ENTREPOSAGE DES POMMES EN ENTREPÔT - NOVEMBRE 2015

Variété	Marché		Saison et période					
			19 au 23 oct 2015-2016	20 au 25 oct 2014-2015	15 au 22 oct 2013-2014	15 au 19 oct 2012-2013	17 au 21 oct 2011-2012	8 au 13 oct 2010-2011
McIntosh	Frais	Réfr.	169 913	196 276	185 096	135 518	217 588	277 735
		AC	950 484	1 012 594	964 263	688 986	743 204	692 197
	Transf.	Réfr.	275 569	139 298	169 482	286 029	216 710	186 047
		AC	439 345	293 990	366 614	530 347	349 904	450 436
Cortland	Frais	Réfr.	92 658	111 047	110 951	80 563	60 266	174 936
		AC	378 803	399 991	321 716	268 164	173 176	245 055
	Transf.	Réfr.	79 309	58 775	60 908	44 802	49 393	56 591
		AC	33 593	10 547	29 983	100 353	146 198	26 007
Lobo	Frais	Réfr.	3 994	5 333	8 736	3 188	2 004	3 877
		AC	936	3 006	882	216	641	594
	Transf.	Réfr.	10 231	180	630		54	88
		AC	3 529			9 252		
Empire	Frais	Réfr.	38 298	56 349	42 647	35 607	45 566	47 402
		AC	131 543	160 791	155 372	114 312	148 651	112 027
	Transf.	Réfr.	25 374	16 179	12 765	7 225	16 173	13 575
		AC	2 016	721	11 356	24 767	22 960	9 000
Spartan	Frais	Réfr.	54 795	60 755	47 114	37 644	58 612	84 006
		AC	325 342	342 342	308 276	189 144	286 124	207 939
	Transf.	Réfr.	31 975	27 520	23 168	7 905	25 300	15 513
		AC	23 202	6 503	18 646	50 451	24 325	17 402
Gala	Frais	Réfr.	11 546					
		AC	7 527					
	Transf.	Réfr.	3 338					
		AC	2 522					
Honeycrisp	Frais	Réfr.	20 240					
		AC	504					
	Transf.	Réfr.	7 340					
		AC						
Autres	Frais	Réfr.	4 959	44 245	54 084	30 135	30 114	32 656
		AC	2 023	23 796	17 393	14 038	15 808	15 119
	Transf.	Réfr.	34 391	136 049	145 501	260 242	105 953	249 185
		AC	58 659	257 680	228 289	342 386	403 384	195 491
Total	Frais	Réfr.	397 699	474 005	448 628	322 655	414 150	620 612
		AC	1 797 162	1 942 520	1 767 902	1 274 860	1 367 604	1 272 931
	Transf.	Réfr.	525 861	378 001	412 454	606 203	413 583	520 999
		AC	670 834	569 441	654 888	1 057 556	946 771	698 336

Pommes incluses dans le tableau ci-haut en provenance de l'extérieur (minots de 42 lb)

Variété	Marché		Saison et période					
			19 au 23 oct 2015-2016	20 au 25 oct 2014-2015	15 au 22 oct 2013-2014	15 au 19 oct 2012-2013	17 au 21 oct 2011-2012	8 au 13 oct 2010-2011
Hors Québec	Frais	Réfr.	1 296	60 755	47 114	37 644	58 612	84 006
		AC		342 342	308 276	189 144	286 124	207 939
	Transf.	Réfr.	58 334	27 520	23 168	7 905	25 300	15 513
		AC	107 968	6 503	18 646	50 451	24 325	17 402

LISTE DES AGENTS AUTORISÉS AU 10 NOVEMBRE 2015

Nous vous joignons une nouvelle liste d'agents autorisés en date du 10 novembre 2015.

BABILLARD ÉLECTRONIQUE - RAPPEL

Les Producteurs de pommes du Québec mettent à la disposition des producteurs de pommes et des acheteurs le babillard électronique qui permet d'afficher l'offre de pommes disponibles des producteurs. Nous vous rappelons que selon le Règlement sur la mise en marché des pommes du Québec (articles 18 et 39), tous les producteurs ont l'obligation de remplir la déclaration d'inventaire entreposé et de communiquer aux PPQ une confirmation de toute transaction de vente de pommes affichées sur le babillard au plus tard 24 heures après la transaction grâce au formulaire de **mise à jour de la déclaration d'inventaire entreposé ou directement sur le babillard électronique** (<http://babillard.fppq.ca>)

Mises à jour de la déclaration d'inventaire entreposé

Vous devez, dans un délai de 24 heures suivant toute transaction de vente, effectuer la mise à jour de la déclaration d'inventaire entreposé en inscrivant les quantités de pommes vendues.

Note: Les quantités sont en **minots**.

Légende

	Pommes non-disponibles
	Chambre ouverte
	Pommes vendues

Variétés	Date de la mise à jour	Pommes rendues disponibles			
		Réfrigérée	Périodes AC (en minots)		
			Court terme (déc.- jan.)	Moyen Terme (fév.-mars)	Long Terme (avril et+)
		Qté	Qté	Qté	Qté
Lobo	10/19/2009 11:10:35 AM	100	-	-	-
McIntosh	10/19/2009 11:10:35 AM	-	100	-	-

Variétés	Date de la mise à jour	Pommes de la chambre ouverte		
		Périodes AC (en minots)		
		Court terme (déc.- jan.)	Moyen Terme (fév.-mars)	Long Terme (avril et+)
		Qté	Qté	Qté
Lobo	10/19/2009 11:11:27 AM	100	-	-

Variétés	Date de la mise à jour	Pommes vendues			
		Réfrigérée	Périodes AC (en minots)		
			Court terme (déc.- jan.)	Moyen Terme (fév.-mars)	Long Terme (avril et+)
		Qté	Qté	Qté	Qté
Lobo	10/19/2009 11:11:52 AM	100	-	-	-

Vous pouvez aussi nous contacter pour obtenir une copie papier des formulaires.

Soutien technique et information

Si vous éprouvez des difficultés à utiliser le babillard, voulez obtenir des formulaires ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à les signaler à :

M^{me} Caroline Gosselin

Courriel : carolinegosselin@upa.qc.ca

Tél. : 450 679-0540, poste 8218

INFORMATION SUR LES MARCHÉS

Surveillez la section [Information sur les marchés](#) du site Internet pour vous informer des dernières données sur le marché pomicole! Vous y trouverez, entre autres, ces publications :

- Info-Marchés : publication hebdomadaire (vendredi PM), maintenant réalisée par les PPQ, résumant tous les éléments pouvant influencer l'orientation des marchés et des prix incluant une revue de presse anglophone.
- Projection mondiale : publication annuelle sur les estimations mondiales de récoltes dont les données tirées du USApple.
- Données d'entreposage : publication mensuelle (novembre à juillet), maintenant réalisée par les PPQ, résumant les inventaires de pommes fraîches et de transformation entreposées au Québec.



The screenshot shows the 'Info-Marchés' website header and a table of market data. The table has columns for 'Variété', 'Unité', 'Prix', 'Date', and 'Unité'. It lists various apple varieties like 'Golden Delicious', 'Red Delicious', 'Granny Smith', etc., with their respective prices and units. The table is partially obscured by a red box.

Le codaphone sera débranché à compter du 1^{er} décembre 2015. Vous pourrez prendre connaissance des prix en vigueur sur le site Internet des PPQ : www.lesproducteursdepommesduquebec.ca



PROMOTION 2015-2016

La campagne de promotion 2015-2016 est commencée! Plusieurs nouveautés cette année, mais toujours le même objectif de faire connaître les variétés de Pommes Qualité Québec et accroître leur notoriété auprès des consommateurs, en faisant davantage d'activités communicationnelles, permettant ainsi de conserver nos parts de marché.

Volet Télévision

- ⇒ Radio-Canada : 16 novembre au 20 décembre 2015 et du 4 janvier au 21 février 2016 (349 occasions). Émissions : Tout le monde en parle, Unité 9, Les enfants de la télé, Nouvelle adresse, L'épicerie, Les pêcheurs, Mémoire vive, L'Auberge du chien noir, En direct de l'univers, Les Parents, etc.
- ⇒ Artv / RDI / Explora : 16 novembre au 20 décembre 2015 et du 4 janvier au 21 février 2016 (1678 occasions)
- ⇒ Télé-Québec : 26 octobre au 13 décembre 2015 et du 4 janvier au 27 mars 2016 (257 occasions). Cette visibilité fait partie de notre co-commandite de l'émission Cuisine futée Parents pressés

Quatre nouveaux messages publicitaires de 10 secondes ont été conçus ayant comme concept un « quiz ». Après avoir mis en vedette les caractéristiques des pommes pendant deux ans, nous avons décidé d'augmenter les connaissances sur Pommes Qualité Québec.

Volet consommation

Combien de mois par année pouvons-nous manger des Pommes Qualité Québec? **12 mois**

Volet conservation

Dans le réfrigérateur, les pommes restent dix fois plus croquantes qu'à l'air ambiant. **VRAI**

Volet engagement social

Dans les 12 dernières années, Pommes Qualité Québec a donné combien de pommes au Club des petits déjeuners? **2 500 000**

Volet reconnaissance de Pommes Qualité Québec

Pommes Qualité Québec est un logo qui identifie la provenance et est un gage de qualité. **VRAI**



VOLET WEB ET MÉDIAS SOCIAUX

Concours Gagnez 1 an d'épicerie

Étant donné le succès retentissant des dernières éditions, le concours est reconduit cette année. Il se déroulera du 26 octobre au 21 mars 2016. Plus de 7 000 dollars en prix seront remis, soit un grand prix de 5 200 \$ et dix cartes-cadeaux d'une valeur de 200 \$ chacune.

Pour participer, un questionnaire de quatre questions sera disponible sur la page Facebook et sur le site Internet www.lesamoureuxdelapomme.com.

N'hésitez pas à mettre le lien sur votre site Internet ou sur votre page Facebook. Si vous avez besoin d'information supplémentaire ou vous aimeriez avoir le visuel, n'hésitez pas à communiquer avec Geneviève Périgny au 450 679-0540, poste 8575 ou par courriel à genevieveperigny@upa.qc.ca

Stunt

Pour lancer le concours, nous avons réalisé un stunt promotionnel. Le concept de cette année était « *Donnez au suivant* ». Nous avons fait participer les fans pour qu'ils suggèrent une personne de leur entourage qui mériterait un an d'épicerie.

Parmi les 300 candidatures reçues, nous en avons sélectionné une dont le message était positif et qui se rapprochait des producteurs, soit la cuisine! Il s'agit d'une enseignante qui a inscrit son groupe d'élèves handicapés qui apprennent à cuisiner dans le cadre d'une intégration sociale.



L'enseignante, Stéphanie croyait qu'on voulait faire un petit reportage sur école et ignorait qu'elle était l'heureuse gagnante du concours. C'est donc une belle surprise qu'elle a eue après plus d'une heure de tournage. Nous avons fait appel à Tammy Verge, animatrice le matin à la radio CKOI 96.9 et comédienne. Depuis la mise en ligne le 26 octobre, il y a eu 185 373 vues. C'est exceptionnel comme résultat! Voici le lien pour consulter et partager la vidéo : www.facebook.com/PommesQualiteQuebec.

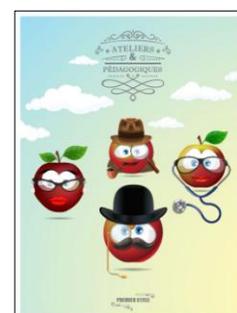
AUTRES PROMOTIONS (PPQ)

Matériel éducatif

Beaucoup d'efforts ont été investis dans le développement des documents pédagogiques sur la pomme du Québec : Deux guides en lien avec le programme du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (1^{er} et 2^e cycle du primaire) ont été transmis en septembre. Nous avons eu une très bonne réponse de la part des enseignants. **C'est plus de 655 visites sur notre site Internet dès la journée de l'envoi et 2 268 visites au total.**

Publicité dans le bulletin aux membres de l'AQDFL

Cette année, l'AQDFL propose à ses membres de mettre de la publicité dans son bulletin mensuel. Nous avons donc profité de la promotion de lancement et pris de la publicité pour le bulletin d'octobre, novembre et décembre.



JOURNÉE TECHNIQUE AGROPOMME 2013 - 18 DÉCEMBRE 2013

La journée technique annuelle se déroulera le mercredi 16 décembre 2015 à la salle municipale de St-Joseph-du-lac, au 1110 chemin Principal. Plusieurs sujets seront abordés, entre autres, la simulation des traitements contre la tavelure, Innovation Agropomme, techniques d'entreposage, pommes biologiques, GF100rien, Xylem, phytohormones et climat, replantation, analyse technico-économique adoption du simulateur interactif contre la tavelure, atmosphère contrôlée.

Pour obtenir le formulaire d'inscription, vous rendre dans la section **Quoi de neuf?** du site Internet des PPQ : <http://www.producteursdepommesduquebec.ca/> ou téléphonez au 450 623 0889.

JOURNÉE POMICOLE PROVINCIALE

Les producteurs sont invités à participer à la journée pomicole provinciale qui se déroulera le 4 décembre prochain dans le cadre des *Journées horticoles* de St-Rémi. Toutes les informations sont disponibles aux liens suivants :

Programmation : <http://www.cld-jardinsdenapierville.com/PDF/ProgrammeJ-H.pdf>

Pour vous inscrire : www.cld-jardinsdenapierville.com/PDF/inscription.pdf

Pour information : 514 990-5586 ou 450 245-7289

FORMATION

Offre de cours pour les productrices, producteurs et main-d'œuvre en pomiculture. Ces cours sont offerts par l'Institut de technologie agroalimentaire – Campus de Saint-Hyacinthe. Nous vous énumérons un aperçu des cours offerts :

TITRE DU COURS	DURÉE (heures)	GROUPE	DATE / LIEU (Saint-Hyacinthe si non indiqué)	COÛT / personne
Gestion intégrée des ennemis de la pomme	30 h	3SH1640	20, 22, 29 janvier, 3 et 5 février 16 - Rougemont	195 \$
Clinique de taille de pommiers en haute densité	7 h	3SH1618	26 février 16 Dunham	50 \$

Pour plus de détails sur l'offre de cours, cliquez sur le lien suivant : [Formation continue - pomiculture](#) ou allez sur le site Internet de la formation continue de l'Institut (www.ita-formationcontinue.ca section Productions fruitières de la catégorie Agricole).

RÉSEAU AGRI-CONSEILS



Vous trouverez en pièce jointe, un feuillet en provenance du Réseau Agri-conseils concernant les services qui vous sont offerts ainsi que l'aide financière pour les entreprises enregistrées au MAPAQ.

Publicité payante

COURTIKA assurance agricole
Vous trouverez en pièce jointe, une publicité de COURTIKA

FÉLICITATIONS AUX LAURÉATS!

Cette année plusieurs producteurs ont participé à la compétition du Royal Winter Fair.



- Bravo au Verger François et Luc Turcotte, couronné CHAMPION CANADIEN POUR UNE NOUVELLE VARIÉTÉ – HONEYCRISP pour une 3^e année!
- Bravo Au cœur de la pomme, 2^e position dans la catégorie Autres variétés (Lobo)
- Bravo Les Domaines Roka, 2^e position pour l'Empire
- Bravo Verger Suzie Marquis, 1^{ère} position pour la Spartan, 2^e position pour l'Honeycrisp et 3^e position pour la Cortland.

Nous avons également des producteurs qui ont reçu les honneurs de l'Ordre national du mérite agricole, il s'agit de :



- **La Cidrerie Michel Jodoin** (1^{ère} place dans la catégorie Argent)
- **Le Verger Champêtre** (2^e place dans la catégorie Argent et 2 mentions spéciales de l'agrotourisme pour sa région et pour l'ensemble de la province).

FÉLICITATIONS À TOUS CES PRODUCTEURS!

LE PERSONNEL DES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

Veuillez composer le 450 679-0540 et le numéro de poste.

Ligne de Montréal : 514 521-4850

Site Internet industrie : www.producteursdepommesduquebec.ca

Site Internet consommateur : www.lapommeduquebec.ca

Caroline Gosselin, commis administratif	Poste 8218
Jennifer Gagné, agente de recherche et d'information	Poste 8126
Catherine Kouznetzoff, technicienne administratif	Poste 8586
Mélanie Noël, directrice générale adjointe	Poste 8593
Diane Parenteau, secrétaire de direction	Poste 8254
Geneviève Périgny, agente de communication	Poste 8575
Daniel Ruel, directeur général	Poste 8253
Yvan St-Laurent, inspecteur-vérificateur	Poste 8209

G:\Générale 3\Général\bulletin\2015-2016\NOVEMBRE 2015\Vol 38 no 3 - nov 15.docx